



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe d'experts No.3 sur des "thèmes spéciaux"

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 28-30 mai 1996

GROUPE D'EXPERTS N° 3 SUR LES "THÈMES SPÉCIAUX"

COMPTE RENDU SUCCINCT

28-30 mai 1996

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/DG3/A(96)1].

2. Personnel clé

Le Groupe d'experts :

- examine la Note du Président [DAFFE/MAI/DG3 (96)1];
- note les commentaires des délégations sur la Note du Président et le document de séance concernant le personnel clé;
- espère qu'il lui sera possible de poursuivre la discussion à sa réunion de juin 1996 sur la base d'une Note révisée du Président.

3. Obligations de résultat

Le Groupe d'experts :

- examine la Note du Président [DAFFE/MAI/DG3(96)2];
- Note les commentaires des délégations;
- prend note de l'intention du Président de faire circuler aussitôt que possible une révision préliminaire de la Note que les experts pourront commenter par écrit. Une Note plus définitive pourrait être soumise au Groupe pour examen à sa session de septembre 1996.

4. Mesures incitatives

Le Groupe d'experts :

- examine la Note du Président [DAFFE/MAI/DG3(96)3];
- Note les commentaires des délégations;
- prend note de l'intention du Président de faire circuler aussitôt que possible une révision préliminaire de la Note que les experts pourront commenter par écrit. Une Note plus définitive pourrait être soumise au Groupe pour examen à sa session de septembre 1996.

- prend note qu'une autre note sera préparée pour cette discussion sur les dispositions figurant dans les accords internationaux existants et les travaux analytiques à l'OCDE concernant les mesures incitatives à l'investissement. Cette note devrait aider les experts à dégager des pistes prometteuses pour des travaux futurs sur ce sujet dans le cadre de l'AMI.

5. Travaux futurs et autres questions

Le Groupe d'experts aura à traiter des trois points de son mandat (la privatisation, les monopoles/entreprises d'État et les pratiques des sociétés) à sa deuxième réunion les 17-19 (matin) juin 1996.